

exigeons des politiques conformes à l'intérêt supérieur de l'enfant

Alors que la loi de 2007 affichait l'ambition de renforcer les actions contre la précarité économique des enfants et pour l'accompagnement des familles, celle-ci a fait l'objet de vives critiques et ne permet toujours pas de répondre aux besoins des enfants et de leur famille.

LA MAÎTRISE BUDGÉTAIRE

La logique financière s'est infiltrée à tous les niveaux dans le dispositif de protection de l'enfance :

- précarité des emplois dans la fonction publique et le secteur associatif,
- mutualisation des équipes,
- baisse des effectifs,
- maîtrise comptable des coûts sur les prestations d'aide sociale, les moyens matériels, gains de productivité par la gestion informatique et la mise en concurrence des acteurs de la prévention et de la protection, gestion bureaucratique des situations.

DES PROFESSIONNELS SOUS INJONCTION

Nos professions sont en péril et soumises à la justification de leur efficacité.

La transformation des pratiques professionnelles découle d'une logique budgétaire et purement administrative. Cette politique fait abstraction de la déontologie et de l'éthique de nos professions, de nos secteurs et désintègre le sens même de nos métiers.

On assiste à une prévalence de l'exécution d'une tâche sur le sens de l'accompagnement et de l'aide à la personne pour les travailleurs médico-sociaux, secrétaires, encadrants, assistants familiaux.

Souvent cantonnés dans un rôle d'exécutant et de renseignement, les professionnels sont pris dans des injonctions paradoxales où le contrôle de la population prévaut à l'exercice des compétences et à la responsabilité de l'acte professionnel.

LA PRÉVENTION SOCIALE : UNE POLITIQUE MINIMALISTE

Dans un contexte d'effondrement du système de protection sociale (hôpital, école, accès aux soins, chômage, logement, justice), l'aide sociale se trouve face à des demandes exponentielles de besoins essentiels. La logique institutionnelle ne permet une intervention que dans les situations les plus dégradées.

Dans le dispositif de protection de l'enfance, la pénurie des moyens conduit à une dégradation des situations qui empêche l'exercice de la mission de prévention.

Nous sommes des travailleurs sociaux, nous ne serons pas des contrôleurs sociaux.

Les revendications de la CGT

- Des moyens financiers basés sur des besoins éducatifs et non pas sur des critères de ressources.
- La reconnaissance des diplômes en adéquation avec le niveau des études et des responsabilités des travailleurs médico-sociaux.
- La création de postes pérennes nécessaires à la mission de prévention et de protection et l'embauche de personnels qualifiés.
- Les moyens en formation continue à la hauteur de la complexité de la mission.
- Une organisation de travail développant des collectifs de travail en concertation avec les salariés.
- L'arrêt de l'instrumentalisation des dispositifs et des professionnels à des fins de contrôle.
- La création d'une véritable politique familiale (crèches, augmentation des minima sociaux et des prestations familiales...).

LA RÉFORME TERRITORIALE : NOUVEL ENJEU ?

Le projet de réforme territoriale qui s'annonce peut bousculer à nouveau le schéma de la politique de protection de l'enfance dans notre pays. Dans un contexte de crise économique et de tensions du milieu médico-social, les départements devront choisir un type de gouvernance

territoriale qui va décliner la mission de protection de l'enfance sous différents scénarios.

La CGT est dès à présent vigilante car cette réforme a pour but la rationalisation financière des services publics, et donc de nouvelles coupes dans les moyens et l'abandon de nouvelles populations.